



# Pas une de nous ne sera libre tant que nous ne le serons pas toutes !

Le 28 septembre, journée internationale du droit à l'avortement, sera une nouvelle occasion pour les femmes du monde entier de manifester pour ce droit fondamental à disposer de leur corps et de ne pas mourir d'un d'avortement sauvage. La lutte pour l'avortement est une question de vie ou de mort : 1 femme meurt toutes les 9 min d'un avortement clandestin dans le monde. Un avortement sur deux est un avortement illégal et donc dangereux et traumatisant pour le corps. Par ailleurs, les attaques des anti-choix se multiplient un peu partout y compris là où l'avortement semblait définitivement acquis. Le droit à l'avortement n'est pas seulement une question féministe, c'est aussi une question de classe pour les femmes les plus pauvres qui n'ont pas les moyens de se rendre à l'étranger ou dans des cliniques privées.

## Une situation internationale disparate

Dans le monde seuls une cinquantaine de pays autorisent l'avortement, sans condition à remplir (hormis les délais légaux). Pour les autres pays, la situation va de l'interdiction totale à des législations extrêmement restrictives (en cas de viol, de danger pour la santé de la femme ou de malformation du fœtus). En Europe, la situation est plus favorable mais l'avortement est souvent un parcours de combattante (manque de structures locales, clause de conscience des médecins, non prise en charge financière par les états, etc.)

## Toutes les femmes ne peuvent pas avorter en France

Celles qui découvrent leur grossesse au-delà de la douzième semaine ou qui n'ont pas trouvé de solution avant ce délai ne peuvent pas avorter. Cela n'a pas empêché le rejet de l'allongement des délais de 14 à 16 semaines proposé dans le cadre du dernier projet de loi Santé. La seule solution reste donc de partir à l'étranger pour avorter mais cela a un coût et n'est donc pas envisageable pour les femmes les plus précaires ou les victimes de violences conjugales qui ont bien du mal à justifier une absence d'au moins deux jours.

## L'avortement reste un droit à défendre

Dans les pays autorisant l'avortement, la bataille se situe aujourd'hui autour des moyens alloués (lieux pour avorter, médecins formés, prise en charge financière) mais également sur les délais à rallonger. Par ailleurs il faut en finir avec les discours infantilisant les femmes, qui auraient besoin de lois pour savoir à quel moment elles peuvent ou pas avorter. Les femmes n'ont pas besoin de législateurs décidant à leur place pour des questions morales, religieuses ou philosophiques.

## TOUTES DANS LA RUE LE 28 SEPTEMBRE pour une nouvelle journée de solidarité internationale

Le 28 septembre sera une nouvelle occasion de nous retrouver pour revendiquer ce droit fondamental à disposer notre corps, de vivre une sexualité sans risque et dissociée de la procréation, de décider librement d'être mère ou pas.

## Le 28 septembre, nous nous battons ici et maintenant :

- pour que des moyens financiers soient donnés aux centres pratiquant l'IVG et les centres de planification afin qu'ils soient accessibles à toutes sur tous les territoires
- pour que l'éducation à la vie sexuelle permettent à toutes et tous des choix libres et éclairés
- pour que les techniques d'avortement et d'accompagnement des femmes fassent partie de la formation initiale des professionnels de santé
- pour que la clause de conscience des professionnelles de santé soit supprimée
- pour que les délais pour avorter soient, a minima, calqués sur les pays les plus progressistes d'Europe
- pour l'avortement soit dépénalisé partout dans le monde

**LES FEMMES SAVENT CE QUI EST BON POUR ELLES  
AVORTEMENT LIBRE, GRATUIT ET ACCESSIBLE !**